

# **INFORMATION SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION ET DE RELOCALISATION**

**Sophie Latour, travailleuse sociale  
Lyne Duguay, infirmière**

# PLAN

- Critères d'admission
- Processus d'admission
- Quelques statistiques
- Comment expliquer la stabilité du patient
- Patient stable nécessitant une relocalisation
- Relocaliser oui, mais vers où
- Périodes de questions

# CRITÈRES D'ADMISSION

- Les demandes d'admission peuvent provenir du patient et/ou de sa famille, du médecin, de l'intervenant du CLSC.

Pour être admissible à la Maison Source Bleue la personne doit:

- Avoir 18 ans et plus
- Être atteinte de cancer ou d'une maladie chronique en phase terminale, dont le pronostic est inférieur à trois mois
- Être résidente de la Montérégie ou avoir un proche qui y habite;
- Accepter l'arrêt des traitements curatifs;
- Être consciente de son état de santé et de son pronostic;
- Donner son consentement volontaire et éclairé.

# PROCESSUS D'ADMISSION

- Réception du dossier électronique en provenance de l'hôpital ou du CLSC
- Lecture, évaluation et classement du dossier selon la priorité
- Appel de l'infirmière pivot en soins palliatifs ou infirmière du CLSC
- Portrait de la gestion des lits
- Transfert du patient vers la source Bleue

# QUELQUES STATISTIQUES

- ▶ La durée moyenne de séjour (DMS) actuellement se situe autour de 19 jours.
- ▶ Il est intéressant de constater que 82 % de nos patients proviennent de leur domicile ce qui entraîne souvent une **plus grande instabilité dans l'état de santé** et une difficulté **additionnelle dans l'évaluation**.

# COMMENT EXPLIQUER LA STABILITÉ DES PATIENS EN FIN DE VIE

- Cancers versus maladies chroniques
- Types de cancers ou tumeurs, ex. cancer du poumon versus glioblastome
- Aussi, pronostic n'est pas une science exacte

# PATIENT STABLE NÉCESSITANT UNE RELOCALISATION

- Discussion initiale lors de la rencontre interdisciplinaire
- Évaluation sur une période donnée
- Deuxième discussion en équipe par la suite
- Décision de poursuivre le séjour ou amorcer le processus de transfert
- Rencontre avec le patient et ses proches
- Mise en place d'un plan d'action s'il y a lieu

# RELOCALISER OUI, MAIS VERS OU?

- Le domicile du patient
- Les résidences intermédiaires
- Les CHSLD/publics/privés

**Une priorité sera accordée :**

Un patient qui retourne temporairement à domicile parce qu'il connaît une stabilité, sera priorisé pour une réadmission à la SB

# La parole est à vous!

